

de France 42, boulevard Raspail 75007 Paris Tél. 0145440083 www.apvf.asso.fr M. Emmanuel Macron Président de la République Palais de l'Elysée 55, rue du Faubourg Saint-Honoré Paris, 75008

Paris, le 7 juillet 2022

Le Président Le Président délégué

Monsieur le Président de la République,

La séquence électorale que notre pays vient de traverser a mis en lumière la profonde fracture territoriale dont les petites villes sont le barycentre : entre des métropoles dont les votes illustrent une certaine forme de confiance dans l'avenir, la démocratie, et la construction européenne, et d'autre part des villages ruraux qui expriment à travers un vote protestataire une défiance envers ces trois principes, les petites villes constituent un point de bascule.

Les résultats des élections législatives ont confirmé et bien souvent amplifié ce vote d'inquiétude et parfois de colère dans une large partie de la France périphérique et des territoires ruraux. Dans ce contexte, les petites villes qui ne sont pas des chefs-lieux de département mais qui animent bien souvent un bassin de vie rural composé de villages largement acquis au vote populiste forment de fragiles îlots de confiance.

Au vu des résultats du double scrutin présidentiel et législatif, on peut citer des centaines de cas : Bitche, Ailly-sur-Noye, Luxeuil-les-Bains, Saint-Omer, Méru, Provins, Sens, Joigny, Bernay, Pézenas, Caussade ou Valençay ...

Si demain, les habitants de ces petites villes étaient emportés dans la défiance parce que les pouvoirs publics obnubilés par les avantages concurrentiels des métropoles dans l'économie globalisée les auront délaissés, alors notre pays pourrait majoritairement basculer vers une aventure dangereuse.

Or, les ressorts de la protestation sont en partie identifiés : outre le taux de chômage d'un territoire, la désindustrialisation, la proportion de ménages qui se chauffent au fioul, ceux pour qui la voiture est indispensable pour aller au travail, ceux qui ne trouvent pas de médecins, ceux qui voient leur centre-ville péricliter, sont directement corrélés au vote protestataire.

L'action publique conjointe de l'Etat et des collectivités territoriales doit retrouver urgemment toutes ses lettres de noblesse. Elle peut, et elle doit, contribuer à réduire ces ressorts du mécontentement. En ce début de nouveau quinquennat qui s'ouvre dans ce contexte politique inédit, il est plus que temps qu'une coopération entre l'Etat et les collectivités territoriales insuffle l'espoir indispensable à nos concitoyens, habitants des petites villes et des territoires ruraux.

C'est dire qu'une attention forte et soutenue, pour ne pas dire prioritaire, doit leur être apportée dès le début de cette mandature avec la mise en œuvre d'actes politiques forts et concrets. Il ne s'agit rien de plus que de renouer avec une vraie politique d'aménagement du territoire avec des moyens conséquents en étroite concertation avec les collectivités territoriales.

Celles-ci sont prêtes à participer activement à la mise en œuvre d'une telle politique, à la stricte condition d'être étroitement associées à la définition de leurs priorités et de disposer de marges de manœuvres financières suffisantes.

C'est à cette fin que l'Association des petites villes de France propose au gouvernement l'élaboration d'un véritable pacte de confiance entre l'Etat et les collectivités territoriales, visant à répondre aux grands défis qui sont devant nous.

Pour notre part, nous en identifions trois au niveau des petites villes qui requièrent un changement « de braquet ».

Tout d'abord, l'offre de soins et la désertification médicale. Vous le savez, le phénomène n'est pas nouveau, il s'aggrave inexorablement dans de nombreuses zones du territoire. Il faut désormais aborder collectivement cette question avec courage et détermination et prendre le risque de déplaire à certains corporatismes. Pour notre part, nous proposons un conventionnement sélectif des médecins, qui organise une priorité d'installation dans les zones sous-dotées.

D'autre part, le combat pour « la mobilité du quotidien » selon votre propre expression doit devenir réalité. Ces questions ont été à la source du mouvement des gilets jaunes en 2018. Alors que les prix du carburant explosent et touchent de plus en plus les habitants du périurbain et des zones rurales, et alors que l'impact de la voiture individuelle est particulièrement significatif, un plan d'urgence en faveur des solutions alternatives au « tout automobile » s'impose.

Enfin, nous souhaitons vous redire l'importance que nous attachons à la poursuite, à l'accélération et à la pérennisation du programme « Petites villes de demain » pour ce qui concerne la revitalisation de nos centres-villes. Nous nous trouvons dans ce domaine au milieu du gué, et les résultats sont encore modestes.

Il y a ici et là, encore trop de centres-villes désertés par les commerces de proximité, trop de logements vacants et insalubres, encore trop peu de services publics qui reviennent dans nos centres-villes.

Nous avons pleinement conscience qu'une politique demande du temps, et des moyens pour porter ses fruits. Mais, elle demande aussi et avant tout du courage, de la détermination, et de l'ambition pour nos territoires.

Nous voulons vous assurer que vous trouverez toujours au sein de l'Association des petites villes de France une démarche constructive mais néanmoins exigeante pour répondre collectivement aux grands défis de demain, mais il y a désormais urgence pour certaines zones de notre territoire.

Nous demeurons, à votre disposition et à celle de vos collaborateurs pour tout échange sur les questions que vous venons d'évoquer et nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, dans cette attente, à l'assurance de notre très haute considération.

Christophe Bouillon

Maire de Barentin Ancien Député de Seine-Maritime

Président de l'APVF

Loïc Hervé

Sénateur de Haute-Savoie Président délégué de l'APVF